



Pix : Bientôt la certification des compétences numériques pour les 3èmes

publié le 06/02/2021

Descriptif :

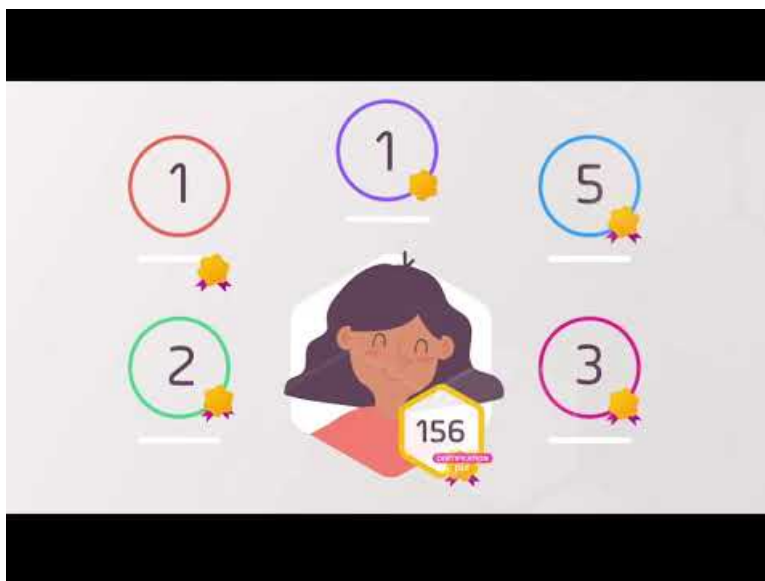
Les vacances arrivent toujours à pix ! il est temps de rappeler aux 3èmes qu'ils devront passer leur certification PIX dans quelques semaines, ce sera organisé dans notre collège comme dans tous les autres car c'est obligatoire. En scoop ici, tout ce qu'il faut savoir sur cette certification, avant d'en reparler en classe. Et nous le rappelons ici, **PIX, c'est pratix et fantastix !**

Sommaire :

- La certification PIX, ce qu'il faut savoir :
- Quelques points à retenir ou remarques à propos de cette certification :
- Rappels :

Dans le cadre de l'évaluation des compétences numériques, les élèves de 3e pourront passer prochainement la certification PIX et valider ainsi leurs compétences.

● La certification PIX, ce qu'il faut savoir :



La certification Pix, ce qu'il faut savoir (Video Youtube)

● Quelques points à retenir ou remarques à propos de cette certification :

Quand :

- Le déroulement est prévu du 8 mars au 12 mai 2021, selon un planning préparé par l'établissement.

Comment :

- Par la plateforme publique Pix.
- Pour les élèves elle est organisée dans leur établissement.
- Pour participer à une session, l'élève doit avoir validé au préalable, au cours des campagnes de test proposées, ou en autonomie, **au moins le niveau 1 dans 5 des 16 compétences du référentiel.**

Les **3èmes** sont donc fortement invités à **vérifier que leur PIX fonctionne**, et à faire en sorte d'**avoir le niveau 1 dans au moins 5 compétences** (si ce n'est pas déjà le cas après avoir fait le parcours de découverte 3ème)

Au moins un nouveau parcours sera proposé dès la rentrée pour tous les élèves, puis d'autres parcours devraient suivre...

● **Rappels :**

- Tout ce qu'il faut savoir sur PIX et les parcours de découverte demandés à tous les 5èmes, 4èmes, 3èmes en novembre-décembre est [ici, sur le site du collège](#)
- Il faut passer par l'ENT Icart puis par le médiacentre pour aller sur PIX : normalement tous les élèves du collège doivent être inscrits et donc reconnus.
- Il est possible d'aller sur pix pour travailler ses compétences en autonomie à tout moment, ou en faisant un parcours demandé par un professeur (pour cela il faut un code parcours)
- Une fois le parcours commencé, vous pouvez l'arrêter pour le reprendre plus tard ! pratix !
- C'est très recommandé et pratiquement indispensable de "faire du PIX" sur un ordinateur.